

Saint-Pierre le 29 avril 2009



Ville de Saint-Pierre

N° 309/2009/Kc/M

Monsieur Bernard BRIAND
Conseiller municipal d'Archipel Demain
97500 SAINT-PIERRE

Monsieur le Conseiller,

J'accuse réception de votre courrier d'hier concernant les recrutements à la Mairie et plus précisément à la Régie « Espaces Verts » et à l'Ecole du Feu Rouge.

Je ne vous cache pas ma surprise et mon incompréhension face à vos allégations car la Mairie a procédé aux derniers recrutements aux « Espaces Verts » en juillet 2008 (et le Conseil Municipal en a été tenu informé) et n'a procédé à aucun recrutement à l'Ecole du Feu Rouge et n'envisage pas de le faire.

Je ne sais donc d'où vous tenez vos renseignements mais en tout état de cause ils sont faux. Vous le saviez pertinemment avant de m'écrire puisque vous m'en avez parlé en début de semaine lorsque nous nous sommes croisés.

Vous avez une curieuse façon de procéder qui n'a d'autre but que de jeter le trouble dans l'esprit des gens et le discrédit sur la Municipalité, j'en prends acte.

Je vous invite cependant à regarder autour de vous, vous y trouverez des exemples de recrutements qui ne semblent pas vous avoir ému puisque vous ne vous êtes pas exprimé à leur sujet, mais dont les conditions n'ont, à ma connaissance, pas fait l'objet de toute la transparence et la communication que vous réclamez de la part de la Mairie.

Y aurait-il deux poids, deux mesures pour Archipel Demain ?

Espérant vous avoir apporté les éclaircissements nécessaires, je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,


Karine CLAIREAUX

